

Intervention de Lucien Hérard :

Je demande deux minutes au Congrès pour la lecture d'une courte déclaration. Camarades, on nous demande de nous prononcer sur une première proposition qui n'implique quitus quant à l'administration, quant au travail fait au gouvernement par nos camarades.

Camarades, les minoritaires ne prendront pas part au vote sur le quitus. Ce vote, vous le souhaitez unanime, comme unanime avait été le mandat à vous confié. Vous nous avez demandé cette unanimité au nom de considérations sentimentales, que nous ne saurions retenir. Vous avez tenté de le justifier a priori par des arguments politiques qui ne nous ont pas convaincus. Nous ne pourrions accéder au désir de Léon Blum et de Paul Faure qu'en désavouant la position doctrinale de notre minorité, ainsi que les critiques que nous avons portées et que nous estimons plus que jamais justifiées.

La forme même sous laquelle cette motion est présentée, interdit les discriminations que nous souhaitons faire entre un actif dont nous reconnaissons la valeur, et un passif dont nous regrettons l'importance. Toutes choses, d'ailleurs, qui sont définies explicitement dans les textes soumis par nous à ce Congrès.

C'est pourquoi, fidèles à notre pensée et logiques dans notre attitude, dans l'impossibilité de repousser un texte dont nous acceptons certains passages, d'approuver ce même texte dont nous condamnons maints détails, et la pensée directrice même, nous nous refusons à participer au vote qui va intervenir sur le quitus demandé par le camarade Léon Blum.

Résultats du vote :

Pour le quitus: 4.539 mandats

Contre le quitus: 19 mandats

Abstentions: 828 mandats